



ÉDITO

PAR JEAN-MARIE BARILLÈRE,
PRÉSIDENT DU CNIV

Favoriser la pérennité du vignoble passe par une connaissance précise des nombreux facteurs de dépérissement et nécessite le plus souvent une évolution des pratiques viticoles. Pour cela, chacun doit revoir ses pratiques, s'informer, et bien souvent, se former.

La formation nous est apparue comme un enjeu primordial lorsque nous avons lancé le Plan dépérissement, il y a trois ans. Elle est au cœur de l'ambition n°1, qui vise à rendre le viticulteur acteur de la lutte, et elle est un incontournable dans la gestion des dépérissements.

Trois ans après, l'élan impulsé par notre Plan a permis de fédérer les énergies et de mettre en place un dispositif complet de formations, en lien avec nos partenaires de l'enseignement agricole, des chambres d'agriculture, des fonds de formation... : dans toutes les régions viticoles et même par Internet, chacun peut désormais trouver une réponse adaptée à sa demande, qu'il soit salarié, viticulteur, conseiller viticole, formateur... jeune ou moins jeune, étudiant ou professionnel. C'est un résultat dont nous pouvons tous être fiers. ■

www.plan-deperissement-vigne.fr

L'ACTUALITÉ DU PLAN DÉPÉRISSEMENT

Un dispositif opérationnel pour se former

Avec des formations nombreuses, facilement localisables, prévues pour tous les publics, les acteurs de la filière peuvent désormais actualiser leurs connaissances et mieux lutter contre les dépérissements. Plus récent maillon de la chaîne : la web-formation lancée lors du Salon de l'agriculture.

C'était l'une des grandes ambitions du Plan dépérissement : construire **un dispositif de formation adapté aux différents publics** susceptibles d'être concernés (les viticulteurs, mais aussi, les salariés, les conseillers, les formateurs et les étudiants). Avec l'aide des différents intervenants de la formation agricole, cette ambition **se concrétise** chaque jour un peu plus. Le Plan dépérissement a pleinement joué son rôle de catalyseur dès 2017, grâce à un groupe de travail réunissant l'ensemble des partenaires. L'accent a d'abord été mis sur les formations de **formateurs**, ce qui a permis **une démultiplication** des formations à destination des viticulteurs. En 2018, **une soixantaine de formations** ont été recensées et localisées via la carte de France des formations, sur le site <https://www.plan-deperissement-vigne.fr/formations/les-formations-pres-de-chez-vous>

ENVIRON MILLE PERSONNES FORMÉES PAR AN

Ces formations sont prises en charge par les organismes financeurs de la formation (Vivea et Fafsea/Ocapiat) qui chaque année participent à la formation aux bonnes pratiques de lutte contre les dépérissements d'**environ mille personnes**. En parallèle, un travail a débuté afin que le dépérissement soit mieux pris en compte dans les **formations initiales** et **professionnelles** avec des résultats attendus à la rentrée 2019 (voir pages suivantes).

Enfin, une web-formation « Mieux connaître les dépérissements pour agir » est en ligne depuis le mois de février. En phase avec les nouvelles manières d'apprendre **plus ludiques**, elle comporte des animations, des vidéos, des quizz pour vérifier ses acquis... et une surprise pour ceux qui terminent le parcours. **Une animation** a en effet été organisée via les réseaux sociaux, afin d'informer le public potentiel, avec des lots à gagner tels que des ouvrages sur la taille, des abonnements à des titres de presse professionnelle... Une centaine de personnes a d'ores et déjà **débuté sa formation**. ■

Un bloc de compétences créé et disponible pour les ouvriers viticoles

Parce qu'ils sont présents au quotidien dans les vignes, les **salariés viticoles** ont une place centrale dans la lutte contre le dépérissement. Afin de leur proposer une formation professionnelle qui prenne en compte cette lutte, les responsables professionnels ont sollicité le **Fafsea/Ocapiat qui a fait élaborer un bloc de compétences** « lutte contre le dépérissement de la vigne ».

Présenté à la CNPE (commission paritaire nationale de l'emploi) le 30 janvier, ce bloc de compétences **a été validé**. Il est donc désormais du ressort des entreprises et des responsables professionnels **dans chaque région** de saisir leurs CPRE (commissions paritaires régionales de l'emploi) pour que des formations soient proposées **en intégrant ce bloc**. Les premières sessions pourraient ainsi être organisées fin 2019.

OUVRIER SPÉCIALISÉ OU QUALIFIÉ

Ce bloc comporte deux niveaux : l'un est destiné au CQP (certificat de qualification professionnelle) ouvrier viticole **spécialisé** et l'autre le CQP ouvrier viticole **qualifié**. Entre les deux, une différence de technicité. La formation d'ouvrier spécialisé s'adresse plutôt **aux débutants** qui entrent dans le métier, par exemple en tant que saisonniers. L'ouvrier qualifié, quant à lui, est plutôt un permanent, plus **expérimenté**.

Le bloc de compétences de niveau « spécialisé » est donc une base commune, centrée sur **la reconnaissance des symptômes** des dépérissements et sur **la maîtrise des travaux permettant la lutte** (la taille respectueuse des flux de sève, par exemple). Quelques compétences supplémentaires d'un **plus haut niveau** technique sont demandées à l'ouvrier qualifié, telles que l'appréciation du degré d'infection d'une parcelle, l'identification des techniques de lutte adaptées au contexte et l'utilisation d'**outils numériques** pour l'identification des pathogènes.



Atelier de greffage

© CA33

Le détail du bloc de compétences est accessible à l'adresse :

www.fafsea.com/cqp/CQP_viti/BC_lutte_dp_vigne.pdf

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Des conseillers mieux formés pour un vrai accompagnement des viticulteurs

La formation des viticulteurs fait partie des missions des Chambres d'agriculture. Avec le lancement du Plan dépérissement, **un réseau** de conseillers viticoles spécialement formés sur la thématique du dépérissement **a été structuré**. Grâce à cette démultiplication du savoir, des formations plus **pertinentes** et plus **nombreuses** ont pu être créées à destination des viticulteurs, pour un accompagnement plus performant.

Tout a commencé par la réflexion d'un groupe de cinq conseillers viticoles experts (issus de Bourgogne, Charentes, Pays de la Loire, Vaucluse) qui ont travaillé ensemble pour définir **une formation de formateurs**. Une première session a eu lieu dès novembre 2017. Depuis, une **soixantaine de conseillers viticoles** a pu bénéficier de cette formation et peuvent échanger, poser des questions, via un **espace collaboratif** dédié.

DES SUJETS DIVERSIFIÉS

Les viticulteurs ont été les premiers bénéficiaires de cette **montée en compétence**. Pour l'année 2018, **une cinquantaine de formations** ont été recensées sur le site du Plan dépérissement, dont 80 % proposées par les Chambres d'agriculture, dans la totalité des bassins viticoles.

Les sujets ont pu être **diversifiés** : aux formations traitant principalement



de la taille et des méthodes de lutte (curetage, greffage...), sont venues s'ajouter des sessions orientées vers **les travaux en vert** en lien avec le dépérissement, **la gestion durable des sols**, la physiologie de la vigne, par exemple. Quelques départements, comme la Gironde ou le Loir-et-Cher, ont aussi pu mettre en place de véritables **plans ou parcours de formation** à destination des viticulteurs.



Contact : Magali Ardiley, m.ardiley@gironde.chambagri.fr

L'enseignement agricole intègre la thématique du dépérissement

Former les enseignants, intégrer la thématique du dépérissement dans les BTS et Bac pro viti-oeno, et acquérir des références sur le dépérissement dans les exploitations viticoles des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricole : telles sont les **trois actions** que la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture) se propose de mettre en œuvre dans le cadre du Plan national dépérissement.

DES MODULES POUR LES BTS ET LES BAC PRO

En premier lieu, il convient de **faciliter l'accès à la formation continue** aux enseignants et aux formateurs, afin qu'ils puissent apprendre ou revoir les techniques de lutte contre les dépérissements. En complément, une réflexion est en cours pour la mise en place d'un **réseau viticole** de l'enseignement

agricole, avec des liens resserrés entre les lycées agricoles, les établissements d'enseignement supérieur et les instituts techniques comme l'IFV. Pour les lycéens eux-mêmes, il s'agit de **revoir la rédaction du référentiel de formation** du BTS Viti-oeno pour y introduire la notion de dépérissement. Dès ce printemps, l'équipe du Plan dépérissement va se rapprocher de deux à trois lycées viticoles à fort rayonnement pour mettre en place des **modules d'adaptation professionnelle** (pour les Bac pro vigne-vin) et des **modules d'initiative locale** (pour les BTS viti-oeno) sur la thématique du dépérissement.

Enfin, la DGER propose que les exploitations viticoles des lycées puissent servir de support pour **acquérir des références technico-économiques** sur les dépérissements, en affectant une partie du temps de travail du personnel à cet effet.



© B. Dapremont - EPLEFPA - Avize

La DGER propose que les lycées viticoles puissent servir de support pour acquérir des références sur les dépérissements.

WEB-FORMATION - TÉMOIGNAGE

Une bonne manière de revoir des notions essentielles



YANN ABEILLE,
consultant viticole et
formateur en vallée du Rhône

Pourquoi avez-vous suivi la web-formation sur les dépérissements ?

Yann Abeille : J'ai fait partie de la première promotion DUTE (Diplôme universitaire de taille et d'épamprage) de l'ISVV à Bordeaux sur la taille respectueuse des flux de sève et de ce fait, je reste en alerte sur le sujet. Lorsque j'ai été informé de la possibilité de suivre une web-formation sur les dépérissements, je n'ai pas hésité. En tant que consultant et formateur, je suis moi-même amené à intervenir devant des viticulteurs dans le quart Sud-Est de la France.

Rencontrez-vous des problèmes particuliers de dépérissement ?

YA : De part une taille que je dirais « esthétique », nous infligeons des nécroses à la vigne. Avec d'autres facteurs, le cep se met à dépérir. Dans la région, les vigneronniers y sont de plus en plus sensibles, car le dépérissement finit par

impacter les rendements... et les exploitations. Vu le coût que la taille représente, autant bien la faire.

Combien de temps la web-formation vous a-t-elle pris ?

YA : J'ai suivi la formation en fragmenté, un module par soir. C'est agréable, car il y a de la lecture, mais pas seulement. La présentation est variée, avec des vidéos de professionnels reconnus.

Qu'avez-vous pensé de cette formation ?

YA : J'ai bien aimé car le contenu reste concret et pragmatique. Enfin, on remet la vigne, le végétal, au cœur du raisonnement et c'est une bonne chose, parce qu'un raisin de qualité est quand même la première étape pour faire un vin de qualité. J'ai pu revoir des notions que j'avais apprises lors de ma formation initiale. Le ton est plutôt positif, pas magistral. Et orienté vers les solutions de demain, à savoir, avec moins d'intrants, en raisonnant bien en amont de la culture : la plantation et ensuite, chaque année, l'ébourgeonnage, la taille...

Recommanderiez-vous cette formation ?

YA : Oui, tout à fait. Il est même possible de télécharger les synthèses des modules, ce qui fait qu'on peut les suivre même si on n'est pas connecté au réseau.

Recrutement de la 4^e promotion pour le DUTE

Pour la quatrième année, l'ISVV (Institut supérieur des sciences de la vigne et du vin) propose de préparer le DUTE (diplôme universitaire de taille et d'épamprage).

Au programme : pourquoi et comment tailler la vigne en respectant le flux de sève. Organisée en collaboration avec l'entreprise Simonit&Sirch, la formation comporte 120 h réparties sur quatre semaines, de l'automne 2019 au printemps 2020. Les deux tiers du temps sont consacrés à des travaux pratiques de taille et d'épamprage, dans les domaines bordelais partenaires.

Les inscriptions sont ouvertes du 2 mai au 17 juin 2019.

Renseignements complémentaires et inscriptions :

<http://www.isvv.fr/fr/d-u-t-e.html>

La web-formation est accessible sur le site du Plan dépérissement, via l'adresse : webformation.plan-deperissement-vigne.fr/

À la fin de chaque module, des liens sont proposés pour plus d'informations.

WEB-FORMATION EN CHIFFRES

4 modules complémentaires, de 20 à 30 min chacun

28 quizz pour s'évaluer et progresser

8/10 note moyenne attribuée à la web-formation par ceux qui l'ont suivie

110 Un mois après la mise en ligne, 110 personnes ont démarré la formation, 20 l'ont terminée

12 chapitres

14 vidéos pédagogiques dont 8 interviews

1 certificat délivré en fin de formation

40 % des participants sont des viticulteurs ou chefs de culture, 26 % des conseillers ou techniciens

Pathogen : une formation pour reconnaître les viroses

Détecter et identifier les symptômes des maladies virales de la vigne sont les deux étapes indispensables pour bien gérer ces facteurs de dépérissement. Pour aider les viticulteurs et toutes les personnes concernées à améliorer leurs connaissances, une formation innovante, associant des cours en ligne et des sessions sur le terrain, est proposée par cinq partenaires européens, dont l'IFV. La formation Pathogen comporte deux niveaux : basique et avancé. Les personnes intéressées peuvent effectuer un test préalable pour vérifier leur niveau.

Renseignements et inscriptions :

www.pathogen-project.eu

Prochaine session de printemps

le 19 mai 2019

au Domaine de

l'Espiguette,

Le Grau du Roi.



OUTIL DE DIAGNOSTIC

Comment situer son exploitation face au risque dépérissement

Les viticulteurs constatent chaque année dans leurs parcelles l'impact des dépérissements. Mais comment peuvent-ils savoir si cet impact est **faible ou élevé** sur leur exploitation ? Des actions spécifiques doivent-elles être engagées ? Pour apporter des réponses à ces questions, le Plan national dépérissement propose **un outil d'autoévaluation en ligne** depuis le mois de février 2019, en accès libre. En 10 minutes, l'utilisateur va pouvoir situer son exploitation sur une échelle de risque. Pour cela, il suffit de se rendre sur l'adresse <https://app.plan-deperissement-vigne.fr/#/infos>, et répondre à quelques



questions simples : durée de la période de taille, rendement sur une parcelle représentative, taux de manquants, temps estimé avant arrachage... À l'aide de ces données, l'application calcule à partir de combien de temps le taux de manquants **atteindrait 40 %** si rien n'était fait

pour remplacer les ceps morts. Les résultats sont présentés sous la forme d'un **graphique** situant l'exploitation par rapport aux autres exploitations de sa région, sur une échelle de rendement et de longévité.

Trouver sa formation en un clic



Viticulteur, conseiller, formateur... quels que soient les publics à la recherche d'une formation, une carte de France recense et géolocalise les offres. Une recherche peut aussi être effectuée par thème (taille respectueuse, maladies du bois, détection des symptômes, autres) ou par mot-clé.